



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 02/21/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>BONDERITE S-ST HOT 50 PAINT STRIPPER known as P3 HOT STRIPPER 50</b>	<b>Numéro IDH:</b>	897780
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Décapant peinture		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>DANGER:</b>	H290 - PEUT ETRE CORROSIF POUR LES METAUX. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX.
----------------	--

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
CORROSIF POUR LES METAUX	1
CORROSION CUTANÉE	1B
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
<b>Intervention:</b>	P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Numéro IDH: 897780

Nom du produit: BONDERITE S-ST HOT 50 PAINT STRIPPER known as P3 HOT STRIPPER 50

P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

**Stockage:**  
**Élimination:**

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	30 - 60
Acide gluconique-D-	526-95-4	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. S'il y a contact avec la peau, la rincer avec de grandes quantités d'eau. Rechercher une aide médicale immédiate.
<b>Contact avec les yeux:</b>	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
<b>Ingestion:</b>	Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Administrer un ou deux verre d'eau ou de lait. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Si le produit est ingéré, des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le lavage gastrique. Traiter la pneumonie de la personne affectée; traiter la personne affectée de façon appropriée. Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûlera pas.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Des gaz ou des fumées irritantes ou toxiques peuvent être libérées lors d'un incendie.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. NE JAMAIS AJOUTER D'EAU AU PRODUIT. Pour une dilution, ajouter le produit lentement à l'eau tout en remuant. User de caution : une chaleur peut être générée. Réservé à l'usage industriel.
<b>Stockage:</b>	Pour le stockage sûr, le stockage au niveau ou au-dessus 40 °F (4.4 °C) Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Hydroxyde de potassium	2 mg/m3 Ceiling	Rien	Rien	Rien

<b>Remarques sur la conception des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manutention de ce produit.
<b>Protection respiratoire:</b>	Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.
<b>Protection des yeux:</b>	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).

**Protection de la peau:**

Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

**9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Havane
<b>Odeur:</b>	Fort
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	> 12.5
<b>Pression de vapeur:</b>	Indéterminé
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	> 100 °C (> 212°F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	-23.3 °C (-9.9 °F)
<b>Densité/Densité relative::</b>	1.43 - 1.46
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Indéterminé
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Indéterminé
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Complet
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Indéterminé
<b>Teneur VOC:</b>	Non applicable
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.
<b>Produits incompatibles:</b>	Ce produit réagit avec les acides. Ajouter de l'eau à ce produit peut causer un surchauffement localisé et des éclaboussures.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Stockez loin des matériaux incompatibles.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Cause des brûlures à la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Ce produit cause une irritation grave des yeux et peut causer des dommages irréversibles dont des brûlures et la cécité. Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Hydroxyde de potassium	Oral LD50 (Rat) = 273 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1.23 g/kg
Acide gluconique-D-	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Hydroxyde de potassium	Corrosif Irritant		
Acide gluconique-D-	Irritant		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Hydroxyde de potassium	Non	Non	Non
Acide gluconique-D-	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION  
Division: 8  
Numéro d'identification: UN 1814  
Groupe d'emballage: II

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Potassium hydroxide solution  
Division: 8  
Numéro d'identification: UN 1814  
Groupe d'emballage: II

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

**Nom d'embarquement correct:** POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION  
**Division:** 8  
**Numéro d'identification:** UN 1814  
**Groupe d'emballage:** II

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 02/21/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.